

La Lettre de l'AIRe



mars 2021

Cette lettre d'information aux adhérents, adhérentes et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des ITEP et de leurs réseaux qui œuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques et de leurs familles.

Alors que nous sommes tous et toutes pris dans la gestion d'une pandémie qui s'étire dans le temps, sans réelles perspectives, il nous semble important de garder le cap et la dynamique de notre action nationale et régionale. D'autant plus que nous percevons distinctement que nous visons un virage du médico-social qui nécessitera la mobilisation de toutes les forces vives pour la poursuite de nos missions d'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des difficultés psychologiques ou psychiques.

Votre participation en grand nombre à la conférence des territoires du 23 mars dernier, nous a montré votre intérêt pour les sujets d'actualité qui nous concernent directement et votre envie de participer à la vie de notre Association, peut être en vous impliquant dans un dossier actif, en partageant votre réflexion, votre expérience...

Les sujets ne manquent pas : SERAFIN PH, avec le suivi de la mesure de l'activité, et l'expérimentation du nouveau modèle tarifaire grandeur nature, qui devrait se tenir dès début 2022 ; le projet de décret sur l'extension du fonctionnement en dispositif, pris en application de l'article 31 de la loi pour une école de la confiance ; le cahier des charges relatif aux équipes d'appui à la scolarisation ... Et tant d'autres !

A chaque instant, n'hésitez pas à faire remonter vos interrogations et propositions aux délégués AIRe de votre région.

Le prochain rendez-vous important de la vie associative de l'AIRe sera notre Assemblée Générale, qui aura lieu en visio, le mercredi 19 mai prochain.

Nous accueillerons **Ismaël Ameri**, Doctorant en Sciences de gestion qui interviendra sur la transition inclusive. Il portera un regard constructif sur les politiques publiques, notamment sur le concept d'autodétermination et nous permettra d'élargir nos points de vue sur ces questions qui nous traversent. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Armelle DANVIN
Déléguée Hauts de
France

L'AIRE, FORCE DE PROPOSITIONS POUR LA COOPÉRATION ENTRE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LES DISPOSITIFS ITEP

Un communiqué de presse du 27 janvier 2021 des secrétaires d'Etat en charge de la protection de l'enfance et en charge des personnes en situation de handicap annonçait le lancement d'une journée nationale et des travaux dédiés aux solutions innovantes pour l'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en situation de handicap.

Le 10 mars, l'AIRE, représentée par **François Delacourt**, Président, **Roland Dysli**, Vice-président et **Gwénaëlle Sébilo**, Conseillère technique, rencontrait **Julien Roux**, Conseiller auprès du Secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles pour présenter nos positions sur la coopération entre protection de l'enfance et handicap.

Après avoir présenté l'AIRE, ses missions mais également le rôle des dispositifs ITEP et les profils des enfants et des adolescent.es accompagnés.es, une présentation des derniers travaux de l'association en matière de coopération avec l'aide sociale à l'enfance a été faite (à (re)lire ici) montrant que **l'association est force de proposition**. Toutefois, l'AIRE a alerté le conseiller sur des **freins structurels à la coopération** : des listes d'attentes pour 60% des DITEP et des territoires sous-équipés, une indigence de la pédopsychiatrie et des déserts médicaux qui impactent aussi les DITEP, des politiques publiques différentes entre le médico-social et la protection de l'enfance. En conclusion, a été pointé qu'**un travail de fond est à développer**.



L'AIRE a été invitée par les cabinets de Sophie Cluzel et d'Adrien Taquet à participer à des groupes de travail ASE et handicap qui débiteront début avril 2021.

Des groupes de travail seront lancés au sein du conseil d'administration de l'AIRE pour alimenter nos positions lors de cette concertation nationale.



L'AIRe ET SES PARTENAIRES

- Dernier Flash InfoCovid de l'Uniopss à lire [ici](#)
- Dernière Newsletter du Collectif Handicaps à lire [par là](#)
- [Lettre aux adhérents](#) de Santé Mentale France



CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DU 23 MARS : DITEP ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

*Le 23 mars dernier s'est tenue la conférence des territoires de l'AIRe composée de son conseil d'administration, de ses délégué.es régionaux et territoriaux. Elle a accueilli **Saïd Acef**, directeur adjoint à la transformation de l'offre du cabinet de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et **Gaël Hilleret**, Directeur ESSMS à la CNSA, que nous remercions encore pour leur participation .*

Pour la première fois, cette conférence était ouverte à l'ensemble de nos adhérent.es, et vous avez été nombreux et nombreuses à répondre à l'invitation: 125 connexions, sans compter celles et ceux qui étaient à plusieurs derrière l'écran !

Après une présentation des enjeux et des orientations nationale puis un focus spécifique sur le chantier SERAFIN PH et le plan ESMS numérique, ce temps d'échanges et de réflexion a permis notamment à l'AIRe de valoriser le travail de prévention/information/formation des DITEP, la fonction ressources des DITEP et le travail de coordination. L'AIRe a réitéré ses demandes de mieux construire le référent de parcours, de faire évoluer les outils ANAP, Viatrajectoire, ROR et de créer un numéro FINESS unique en « dispositif ». L'AIRe continuera de participer aux travaux nationaux et veillera à leur cohérence avec le fonctionnement en dispositif ITEP, créer pour répondre aux besoins thérapeutiques des enfants ayant des troubles psychologiques et de leur famille

S'il n' a pas été possible de filmer la conférence, les supports de présentations restent à votre disposition sr simple demande à secretariat@aire-aso.fr

CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DU 23 MARS, SUITE

"La conférence des territoires de l'AIRE du 23 mars 2021 a été un moment riche et stimulant. D'abord, il a permis à des nombreux adhérents de l'AIRE de se rassembler autour de sujets de réflexion partagés. Même en visio, éprouver cette appartenance à un mouvement professionnel constitue une belle ressource ! Ce temps de conférence a aussi donné lieu à la réaffirmation d'un attachement commun à la qualité des pratiques et du travail réalisé pour les enfants et adolescents accompagnés par nos dispositifs. La matinée a été nourrie par des interventions de la part d'acteurs et d'actrices s'exprimant de différentes places, ce qui lui a donné un relief très appréciable. Pour alimenter la réflexion sur les évolutions pour une société inclusive, le travail « d'institution » porté par les membres de l'AIRE, a été rappelé. Loin de s'opposer au processus inclusif, le travail institutionnel mené avec nos équipes, peut en être un levier important, crucial même. Les évolutions dans lesquelles sont engagés les DITEP, en faveur d'une place, digne et créatrice de possibles, réservée à chaque enfant, impliquent des enjeux de participation. Cela touche la manière dont s'organisent et se réinventent les pratiques du médico-social mais pas seulement. En effet, ces transformations sociales ne sauraient concerner uniquement les services médico-sociaux, elles les dépassent largement pour convoquer l'ensemble des acteurs qui composent la société.

Pour autant, l'offre de service dans le champ des DITEP évolue bel et bien, et est amenée à poursuivre cette évolution, en appui sur un socle dynamique, même si une multitude de chantiers sont aujourd'hui ouverts, ce qui nécessite une mise en cohérence et un dialogue qui puisse accueillir et porter la finesse et la complexité. Ceux-ci restent de mise comme nous le rappellent les enfants et les adolescents que nous accompagnons. Les programmes déployés par la puissance publique sont des occasions de mettre au travail les enjeux qui se posent afin que les transformations annoncées aboutissent réellement à des avancées concrètes et tangibles dans la vie des enfants et de leurs familles. La complexité des situations vécues par ces enfants et adolescents, cette complexité rencontrée par les équipes qui prennent chaque jour le soin d'articuler incessamment les approches thérapeutiques, éducatives et pédagogiques, nous oblige. Cette matinée a été une occasion parmi d'autres de travailler à cette exigence commune. Se rassembler pour travailler, écouter, comprendre, mettre en commun, en lien avec les représentants des familles, les partenaires de l'école et du soin... afin de nourrir le dialogue et le débat public est une préoccupation qui est apparue vive et bien présente parmi nous. L'œuvre militante, collective et réflexive de l'AIRE est une respiration bienvenue."

Témoignage de M Jérémie Poulard, Directeur adjoint Directeur adjoint en charge du Dispositif L'Eveil ITEP/SESSAD chez Association Aurore et que nous remercions encore de son retour !

15E CHALLENGE DE RUGBY INTER-ITEP : MESSAGE DU COMITE ORGANISATEUR :

"Alors que vous êtes actuellement en train de vous adapter, vous et vos équipes, aux dernières consignes gouvernementales, dans le but de poursuivre l'accompagnement quotidien que vous mettez en œuvre en faveur des enfants et des adolescents, le DITEP de Gascogne (Landes), organise, en parallèle de son activité classique, l'évènement éducatif et sportif rugby qui rythme la vie de nombreux DITEP de France depuis 2006.

L'AIRe parraine cette manifestation depuis 15 ans maintenant et tient à vous confirmer que son organisation pour 2021 (du **17 au 19 juin**) se poursuit dans le respect le plus strict des consignes sanitaires en vigueur.

C'est dans ce contexte que l'AIRe vous invite à étudier la possibilité de vous inscrire et rejoindre les 32 équipes (16 dossiers reçus et 16 dossiers en cours de finalisation) déjà engagées dans cette aventure. (inscription repoussée au 30 avril).



L'AIRe et l'ensemble des organisateurs du Challenge sont conscients du contexte sanitaire actuel mais souhaitent rester optimistes quant à la faisabilité d'un tel évènement. Dans tous les cas, il est certain que l'évènement sera maintenu uniquement si l'évolution du contexte le permet et que le protocole sanitaire rédigé pour l'occasion est accepté par la préfecture et l'ARS.

La décision finale du maintien ou de l'annulation de la manifestation sera prise au cours de la première quinzaine du mois de mai et les DITEP concernés seront informés dès que possible.

Le nombre d'équipes participantes étant limité à 48 , si vous souhaitez être certain de pouvoir inscrire une équipe ou simplement avoir plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site dédié à l'évènement : <http://www.rugbyitep.com/>

Merci beaucoup pour votre attention et pour l'intérêt que vous porterez à cet évènement éducatif et sportif ambitieux qui met à l'honneur les jeunes accueillis en DITEP et leur permet de se construire de superbes souvenirs

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 SE PRÉPARE !!

4 régions seront à renouveler :

- PAYS DE LA LOIRE
- AUVERGNE RHÔNES ALPES
- NORMANDIE
- CENTRE VAL DE LOIRE

Dans le cadre de changements internes , une demande de cooptation aura également lieu pour la région BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ.

2 sièges sont également remis au vote pour le collège personne physique.

Retrouvez les éléments pour candidater en ligne - ils seront à retourner avant le 19 avril

-DU 1ER AU 3
DÉCEMBRE
2021-

JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'AIRE À RENNES

retrouvez le texte
inducteur en ligne

**proposez vos
ateliers par ici**

Ces journées
seront
également
l'occasion de
fêter
ensemble les
25ans de
notre
association !



-15E EDITION DU CHALLENGE RUGBY DU 17 AU 21 JUIN A DAX -

Le DITEP de Gascogne, l'AIRE et Rebonds! vous assurent que l'ensemble des activités qui seront proposées à l'occasion du Challenge National de rugby inter-DITEP seront en accord avec les consignes sanitaires

**Renseignements et inscriptions ci
contre**

JOB

OFFRE D'EMPLOI

Suite au départ prochain de notre Conseillère Technique Gwénaëlle Sebilo, l'AIRE et Uniopss recrutent une conseillère technique à plein temps au sein de la Direction plaidoyer, politiques publiques et réseau associatif et en appui au C.A. de l'AIRE

Retrouvez l'annonce ici